

CONTRAT DE RESERVATION/LOCATION

Entre, la SARL DE LA LENOTTE et,

NOM : Prénom :
Adresse e-mail :@..... N° portable..... Date de naiss :
Adresse : Code postal : Ville :
Nombre de personnes : Adultes : Enfants : Prénom : Age :
Prénom : Age :
Prénom : Age :

Animal de compagnie : OUI/NON (Précisez lequel.....)

Location de draps : OUI/NON Nb draps lit 2 personnes : Nb draps lit 1 personne :

Pour les familles pouvant bénéficier du dispositif VACAF au titre de l'A.V.F (Aide aux Vacances Familiales) veuillez nous préciser votre n° allocataire : et l'adresse de votre C.A.F.....

Réservation d'un séjour en location à la semaine : Du2018 (**après 15 heures**) au2018 (**avant 10 heures**) pour :

- PETIT BUNGALOW TOILE GRAND BUNGALOW TOILE TIT'HOME 5 PERSONNES
 MH TOUT CONFORT 2 PERSONNES MH TOUT CONFORT 3 PERSONNES
 MH TOUT CONFORT 4 PERSONNES MH TOUT CONFORT 5 PERSONNES
 MH TOUT CONFORT 6 PERSONNES MH TOUT CONFORT 8 PERSONNES

Acompte à la réservation : 25 % du montant total (voir tarifs joints), soit :€

(Par chèque bancaire, virement, Chèques vacances)

Un deuxième acompte de 25 % sera à nous régler un mois avant votre arrivée, le montant et la date de paiement vous seront précisés dans notre lettre de confirmation. (Si la réservation intervient moins de 30 jours avant votre arrivée un acompte unique de 50 % est à adresser avec le contrat).

Comment avez vous obtenu nos coordonnées ? (Office de tourisme, Publicité, INTERNET, Guide, Entourage familial ou professionnel, etc ...)

Le solde est payable le jour de votre arrivée, ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 €, par chèque, (restitué après inventaire de départ). Les draps et les enveloppes d'oreillers ne sont pas fournis sauf sur demande (voir ci-dessus).

IMPORTANT : La réservation est validée après réception du présent contrat et du premier acompte. Une confirmation vous est alors adressée.

Conditions générales de vente applicable aux locations

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance des tarifs, du dépliant publicitaire, de la description de l'hébergement choisi ainsi que tous les autres renseignements qu'il souhaitait obtenir.

Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée, sauf accord écrit du camping.

En l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue dans le présent contrat et le paiement intégral des prestations demeure exigé à titre d'indemnité de rupture de contrat. Les messages téléphoniques doivent être confirmés par écrit. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé le paiement intégral du séjour reste exigible.

En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée l'acompte reste acquis au camping sauf s'il arrive à relouer dans les mêmes conditions. Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité de la location sera exigible. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur ou de la F.F.C.C. (Document joint).

Le locataire doit être couvert par une assurance responsabilité civile pour tous dommages causés de son fait et il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux intempéries, de bris de glace, de catastrophes naturelles ou de vol.

*Les animaux sont admis (un chien maximum par location) sous réserve d'être vaccinés, tatoués et tenus impérativement en laisse. **Il est interdit de les laisser seuls dans les locations en l'absence de leur maître.** Les chiens d'attaque ou réputés dangereux sont interdits. Un seul véhicule est autorisé par location, les voitures supplémentaires seront stationnées à l'endroit qui vous sera indiqué à votre arrivée. L'accès à la piscine est libre de 9h00 à 19h30 avec slip de bain obligatoire pour des raisons d'hygiène (Short et bermuda formellement interdit). Son accès est sous la responsabilité pleine et entière des parents, les jeunes enfants doivent être accompagnés d'un adulte.*

*Les arrivées doivent s'effectuer entre 15h00 et 20h00, en cas d'arrivée tardive le camping devra en être informé pour accord préalable. Les départs doivent s'effectuer entre 8h00 et 10h00 pour permettre l'inventaire de départ et **la caution sera restituée par courrier la semaine suivante.** En cas de départ après 10h00 une journée supplémentaire sera facturée.*

Le ménage doit être effectué avant le départ et le réfrigérateur dégivré. Dans le cas contraire, une somme forfaitaire de 60 € sera retenue sur le dépôt de garantie.

La location est conclue pour une durée déterminée et le locataire ne peut en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Les visiteurs devront se présenter à la réception à leur arrivée et régler leur redevance, le véhicule sera garé sur le parking à l'entrée.

Fait à le :2018

Lu et approuvé,

Signature :